

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 MARS 2017

DATE DE CONVOCATION : 17 mars 2017

N°2017-03-14bis

Conseillers en exercice : 63
Conseillers titulaires et suppléants présents : 54
Conseillers votants : 48
Dont pouvoirs : 4

Pour : 48
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2017 et le 23 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Baignes Sainte-Radegonde, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : M. CHAUVIN Thierry, Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, Mme GARD Patricia, Mme AUTHIER-FORT Claire - **BARRET** : M. CHATELIER Dominique - **BERNEUIL** : ARSICAUD Jean-Marie - **BOISBRETEAU** : M. BERNATET Rolland - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LACHAISE** : M. BONNAUD Pascal - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERCAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-LEGER** : Mme ROCHAIS Anne-Marie - **SAINT-MEDARD** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

M. MEURAILLON André (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DEAU Loïc (Reignac)
Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. CHATELLIER Dominique (Barret)
M. BUZARD Laurent (Barbezieux) a donné pouvoir à Monsieur CHAUVIN Thierry (Barbezieux)
M. VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. DECELLE Guy (Val des Vignes)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme SOULARD Annick, Mme GARNEAU Janine, M. BOUTIN Christian, M. BLUTEAU Jacky, M. PETIT Bernard, M. ROBIN Eric, Mme MARTINEAU Françoise, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. MAURICE Jacky, Mme IMBERT Pascale, Mme GENDRINEAU Laurence, M. GUILLON Jean-Jacques, Mme PARIS Marie-Nicole, M. HILAIRET Joël, Mme BELLOT Marie-Claude, Mme POIRIER Sylvie.

N°14bis - Objet : Engagement de la Communauté de Communes des 4B dans la construction d'une stratégie territoriale de développement durable

Rapporteur : Monsieur le Président

Considérant les opérations déjà menées sur le territoire, à savoir :

- la mise en œuvre de 2 CLIC avec le Pays Sud Charente
- la charte forestière du Pays Sud Charente et le développement du bois-énergie,
- Le contrat local de santé du Pays Sud Charente
- le soutien aux initiatives locales pour améliorer la mobilité et l'accès de la population aux soins et aux services
- les opérations d'amélioration de l'habitat de la Communauté de Communes avec deux OPAH (5 ans), un PIG (3 ans) et une future OPAH (6 ans) dans le cadre de l'AMI centre-bourg
- les champs de compétence et les actions de la collectivité en matière de cohésion sociale, développement culturel et touristique, gestion de l'assainissement non collectif, d'aménagement de l'espace, etc.

Monsieur le Président propose à l'assemblée que la Communauté de Communes des 4B s'engage dans la construction d'une stratégie de développement durable dans le but de générer un développement du territoire équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace.

Le projet de territoire de développement durable s'articulerait, notamment, autour de : la participation à la future SEM Energie, les politiques contractuelles (Contrat de ruralité, TEPCV, TEPOS, contrat régional..., la politique de planification (PCAET, PLUi, SCoT).

La construction de la stratégie a pour objectif de :

- coordonner l'ensemble des politiques menées par la collectivité dans une logique de développement durable et d'offrir un cadre structuré aux actions en cours ;
- valoriser le territoire en fédérant les acteurs autour d'un projet ambitieux porteur d'innovation sur le long terme ;
- évaluer les résultats des actions dans une volonté d'amélioration continue.

Cette démarche s'inscrit dans le respect des 5 finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;

Déroulement :

- définition d'une organisation et d'un pilotage du projet ;
- réalisation d'un diagnostic global et partagé ;
- définition d'une politique de co-construction de la stratégie ;
- élaboration de la stratégie autour d'une vision d'avenir partagée et d'objectifs à atteindre ;
- détermination d'un programme d'actions ;
- mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation des actions, et définition d'indicateurs.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve l'engagement de la Communauté de Communes des 4B dans la construction d'une stratégie territoriale de développement durable ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
 Reçu en Sous-Préfecture le : ...**2.7. MARS 2017**.....
 Publié ou notifié le :**2.7. MARS 2017**.....
 Touvérac, le**2.7. MARS 2017**.....

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 24 mars 2017
 le Président,
 Jacques CHABOT.



